



COMITE DE QUARTIER DE LA PALUD – PUYRAVAUD – LE LAC

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 29 JUIN 2016

Assistaient à la réunion : M. Claude BAUDIN, Maire de Saint Palais

M Pierre BECKER, adjoint au maire, responsable des délégués de quartiers

Mme Françoise MIGNOT, élue contact

M. Guy DEMONT , élu contact

M Alain GERVAIS et M Robert VAISSON, délégués de quartiers

: - : - : - : -

Ouverture de la réunion à 18h40

Les délégués de quartier remercient toutes les personnes présentes (environ 70) ainsi que le Directeur technique, M BOUTET, qui est une personne très professionnelle et très ouverte à la communication.

: - : - : - : -

Comme convenu, nous vous faisons part de l'évolutions de vos remarques :

Afin d'être clair, nous reprenons point par point les questions telles qu'elles ont été posées lors de notre dernière réunion.

: - : - : - : -

Q : Travaux chemin des Pinsons :

R : Travaux en attente dus aux problèmes d'alignement et du foncier

Pour information, le relevé de tous les alignements a été fait.

Q : Taille des haies :

R : La mairie a envoyé une lettre de mise en demeure afin que les propriétaires concernés coupent les haies dépassant sur la voie publique. Mais cela n'a pas eu grand impact. Comme celles appartenant au Rancho en bordure de l'avenue de la Ganipote (M. BECKER doit intervenir auprès du propriétaire).

Rue des Tourterelles :

Q : Nettoyage de la parcelle

R : Les propriétaires du n° 11 n'ont toujours pas nettoyé leurs haies. La Mairie doit de nouveau les relancer.

Rue des Perdrix :

Q : Rénovation :

R : L'enfouissement des réseaux est terminé. La réfection de la route et des trottoirs est prévue à terme.

Q : Problème de visibilité des véhicules venant de la gauche

R : Un second miroir a été posé à la grande satisfaction des usagers.

Avenue de la Ganipote :

Q : vitesse excessive

R : Rien n'est prévu (hélas) ni chicanes ni ralentisseurs.

Monsieur JOLU ainsi que d'autres habitants du quartier signalent qu'il n'y a pas de trottoir du n° 96 jusqu'au n° 150 ce qui est très dangereux pour les piétons. Il suggère de faire une longue chicane comme devant le temple afin de procéder à un ralentissement des automobilistes et protéger les piétons.

Monsieur le Maire trouve cette idée très intéressante.

Passage piétons avenue de la Ganipote en haut de la rue Michelet : ce passage piétons est prévu en même temps que d'autres passages existants qui doivent être mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Q : bruit des plaques d'égouts

R : Malgré les travaux effectués par la CER, les joints des plaques sont à nouveau usés ce qui occasionne à nouveau un bruit très gênant pour les riverains ; le servicetechnique doit contacter la CER.

Chemin du Gourbaud :

Q : demande d'interdiction de stationnement au croisement sur l'avenue de la Ganipote (problème de visibilité)

R : Toujours d'actualité !

Q : problème des fils électriques qui touchent les branches des arbres

R : un élagage a été effectué à noter que l'arbre est classé remarquable.

Rue des Mouettes :

Q : problème de danger potentiel de la ligne haute tension 20 000 volts (qui est tombée plusieurs fois)

R : le problème a été transmis à ERDF. La Mairie est toujours en attente d'une réponse. Monsieur BOUTET doit de nouveau relancer.

Rue des Mouillères :

Q : Madame ROUSSEAU évoque le mauvais état de la route et des trottoirs

R : rien n'est prévu au budget.

De plus, Madame ROUSSEAU et Monsieur MOTUS signalent qu'un véhicule (combi vert) est toujours en stationnement en haut de la rue des Mouillères ce qui peut provoquer un accident du fait du manque de visibilité.

Monsieur BECKER se charge de régler le problème.

Q : Monsieur. GESSER et Monsieur AUGECE demandent la date d'enfouissement des réseaux.

R : Rien n'est prévu actuellement.

Parc de loisirs :

Q : circulation

R : afin d'éviter la vitesse excessive des engins motorisés (d'ailleurs interdits) des barrières mobiles en chicanes ont été mises en place en bas de l'allée du Vignaud

D'autres barrières sont nécessaires aux autres entrées du parc afin d'éviter le problème évoqué ci-dessus (chemin des Colombes aux deux entrées donnant sur le lac, une lisse doit être mise en place entre ces deux barrières afin d'éviter que les engins motorisés pénètrent dans l'enceinte du lac). D'autres barrières doivent être mises en place en bas de la rue du Rancho, au début de l'allée menant vers le lac. Le service technique doit réaliser ces travaux en automne

Alain GERVAIS demande à nouveau la pose de panneaux pour y interdire les véhicules motorisés

Il est demandé et fortement appuyé par la majorité des participants la pose de panneaux « piétons prioritaires et vélos autorisés » (comme dans la majorité des autres villes : exemple Vaux sur Mer).

Monsieur le Maire s'oppose à l'utilisation des vélos autour du lac malgré le tollé général provoqué dans la salle.

Pour rappel, la pose de ces panneaux avait été acceptée lors de la dernière réunion.

Q : allées en « béton désactivé » du parc

Concernant les contre pentes et les inondations répétées sur l'allée côté sud, la création de deux caniveaux pour faciliter l'écoulement des eaux a été réalisée. Deux autres caniveaux sont prévus.

Q : tonte du parc

R : L'achat d'une nouvelle tondeuse « mulching » a été effectué. Par conséquent, l'herbe ne sera plus ramassée. Monsieur le Maire signale qu'une nouvelle responsable des espaces verts a été embauchée.

Q : stagnation de l'eau sur l'herbe après des orages

R : Rien de prévu

Q : pollution du lac

R : Le traitement avec des bactéries semble selon la municipalité semble efficace et sera poursuivi..

Déchetterie :

Q : date de l'ouverture ?

R : Pas de date prévue actuellement. Monsieur le Maire explique que le PLU de Vaux n'est pas conforme et qu'une nouvelle bretelle d'accès doit être créée au préalable.

Station d'épuration (pour rappel)

Q : odeurs ?

R : Il y a une certaine amélioration mais il reste parfois des odeurs nauséabondes.

A toutes fins utiles, il est demandé aux riverains dès l'apparition des odeurs de contacter soit :

M. GADRAT au 0662947642

M. DUBRE au 0662947678

ou par mail à Mme DUCOS (ducos@agglo-royan.fr)

Plus les contacts seront nombreux plus les réclamations seront prises en compte (les mails sont préférables car présence de traces)

:- :- :- :- :-

Q : Rue Nougareau (nouveau lotissement)

R : La pose d'un panneau sans issue a été effectuée suite à la demande de Monsieur MORLAND

Monsieur le Maire signale que la route sera réalisée dès que les murets des riverains seront construits (hauteur :2 parpaings mini) afin de ne pas abîmer les nouveaux trottoirs.

Monsieur ZONE signale que le bas côté face au 65 de l'avenue de la Ganipote (appartenant au domaine public) n'est pas nettoyé régulièrement.

Le service technique doit rechercher une solution –pour empêcher les mauvaises herbes de pousser.

Monsieur. JOLU soulève le problème du croisement entre la rue des perdrix et le golf avec la voie express. Monsieur. BECKER affirme qu'il est prévu par le conseil général un rond point qui sera exécuté après celui de Sémussac, sans donner de date.

Q : Problèmes des déchets pour les résidences secondaires

Il n'y a rien de prévu, la CARA a même enlevé les containers existants à cet effet.

: - :- :- :- :-

Nouvelles questions :

- Allées dépendant de la commune

Les habitants du quartier signalent que des allées ne sont pas nettoyées tels que le chemin du Puits et de la Mazerolle, le chemin de la Fontaine et l'allée entre la place Arsène Chollet et le 17 rue Paul Mandin.

- Monsieur MORLET demande si on peut mettre un escalier en bois ou en rondins en bout de l'allée entre le 16 et le 18 rue Paul Mandin afin d'atteindre les allées du parc.
-
- Monsieur FLAUSSE demande que les sureaux soient coupés sur le bras d'eau en bas de son terrain. Il signale d'autre part que malgré le sens unique de l'allée de la Ganipote, un véhicule type Kangoo jaune (immatriculé 56) emprunte régulièrement cette allée en contre sens. Une action de la police municipale devrait régler ce problème
-
- Monsieur GRANGER signale qu'à la sortie du Rancho des individus renversent les poubelles et défoncent les boîtes aux lettres. Il demande que les policiers patrouillent dans les rues adjacentes et qu'ils ne restent pas uniquement en faction devant le Rancho.
-
- Monsieur MOTUS signale un problème de circulation allée des Cailles et des Rouges gorges provenant certainement des véhicules sortant du hameau du lac. Monsieur DAILLOT (président du Syndic) propose d'intervenir lors de la prochaine AGO de la résidence afin de régler ce problème.

Monsieur BECKER sera présent lors de l'assemblée générale afin de voir si la municipalité peut intervenir.

- Monsieur LEGUEN soulève le problème des containers à bouteilles qui sont souvent pleins.
-
- Monsieur GERVAIS demande comment et quand les containers sont vidés.

Monsieur DEMONT explique qu'il y a une puce qui signale à la société chargée du ramassage que le container est plein. Le problème c'est que la moitié des puces ne fonctionne pas. Une action de la municipalité auprès du prestataire est demandée afin de régulariser ce problème.

- Monsieur MARTIN signale que l'on parle régulièrement de la réfection des trottoirs mais constate que cela traîne.

Monsieur le Maire déclare que c'est un choix politique et que les élus ont décidé de donner la priorité à la construction d'une médiathèque et d'une salle de sport.

- Monsieur DUFOUR signale qu'effectivement les trottoirs ne sont pas en bon état (exemple rue Paul Mandin) et propose que les services municipaux déposent un tas de gravillons de la couleur des trottoirs que les riverains se chargeront d'étendre.

Monsieur le Maire n'est pas contre.

Monsieur BECKER annonce que le DST, Monsieur BOUTET s'y oppose car il y a des risques pour que les gravillons excédentaires se déversent dans les égouts.

Monsieur le Maire répond que cette décision n'est pas du ressort du DST.

- Monsieur DESACHI signale qu'une parcelle voisine est remplie d'herbes sèches d'où le risque d'incendie en été.

Monsieur BECKER a pris les coordonnées de cette personne et se rendra sur place.

- Monsieur SIEWELSKI demande si le lotissement envisagé entre l'avenue de la Ganipote et le camping de La Borderie est toujours d'actualité.

Monsieur le Maire acquiesce et informe qu'il est réservé une parcelle de 4 à 5000 m2 pour un espace seniors et également un nouveau secteur pour des logements sociaux et aussi une zone artisanale. Le permis sera déposé vers le 15 juillet.

- Monsieur PROVO (au droit du 14 rue des tourterelles) signale que l'impasse (actuellement privée) il demande si elle peut être rattachée au domaine public.

Monsieur le Maire répond que l'assainissement doit être certifié conforme et qu'il faut faire une demande officielle auprès du service de l'urbanisme de la Mairie.

- Madame MORLET demande pourquoi sur la nouvelle entrée du parc, les poubelles ont été posées juste à côté des bancs. Elles génèrent ainsi des mauvaises odeurs pour les personnes assises sur ces mêmes bancs.
-
- Un participant signale avoir vu des jeunes sur le toit du marché.

Monsieur le Maire répond que les enfants ont été identifiés. IL est demandé une action de la police municipale auprès des parents.

- Monsieur TRINQUET signale que le miroir au coin de la rue des mésanges n'est pas bien orienté. Les services techniques interviendront.

Toutes les questions ayant été posées, la réunion est clôturée à 20h30

Les délégués remercient l'assistance de leur présence et souhaitent un bel été à Saint Palais sur Mer.

A. GERVAIS

R. VAISSON

Nos coordonnées : Mail : puypalulac@gmail.com